

Cote du document: EB 2012/105/R.30
Point de l'ordre du jour: 12 a)
Date: 2 avril 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-deuxième réunion

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ruth Farrant

Directrice et Contrôleuse,
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2281
courriel: r.farrant@ifad.org

Conrad Lesa

Chargé de la présentation de
l'information comptable et financière,
Division du Contrôleur et des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2181
courriel: c.lesa@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des
organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent cinquième session
Rome, 3-4 avril 2012

Pour: Examen

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent vingt-deuxième réunion

1. Lors de sa cent vingt-deuxième réunion, tenue le 23 mars 2012, le Comité d'audit a examiné les questions ci-après, qu'il souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration.

Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour a été modifié pour inclure les changements suivants:
 - Suppression des points 8 b) Rapport sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA et 8 f) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2012, due au fait que les membres n'ont pas reçu les documents en question avant la réunion. Ces documents seront soumis directement au Conseil d'administration pour information. Le Comité regrette que ces documents ne soient pas disponibles et engage, à l'avenir, la direction à fournir tous les documents en temps opportun.
 - Inclusion de deux points à la rubrique Questions diverses: examen du document soumis au Conseil d'administration au sujet des modalités d'hébergement du Mécanisme mondial (EB 2012/105/R.44,) et ses éventuelles conséquences financières, et la politique en matière de places de stationnement dans les locaux du FIDA.

Procès-verbal de la cent vingt et unième réunion du Comité d'audit

3. Le procès-verbal a été approuvé sans commentaires.

Examen des états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2011, accompagnés d'une déclaration de la direction relative au contrôle interne de l'information financière (y compris une séance à huis clos avec les Commissaires aux comptes, le cas échéant)

4. La direction présente les états financiers au Comité d'audit en mettant en évidence les principaux facteurs qui ont eu une incidence sur la situation financière du FIDA et sur les résultats publiés pour l'exercice 2011.
5. Le Comité est informé de l'augmentation des engagements au titre des prêts et dons au cours de la période considérée: les prêts et dons approuvés ont ainsi atteint un niveau sans précédent, 987,2 millions d'USD, soit une croissance de 15% par rapport à 2010. L'étouffement du programme de travail a eu des répercussions sur les dépenses totales du Fonds, en particulier sur le montant des honoraires des consultants. Le nombre de projets en cours d'exécution a également progressé. Malgré l'augmentation des effectifs des bureaux de pays, les dépenses de personnel ont pu être contenues, car les conditions locales de rémunération, qui s'appliquent dans la plupart des cas, sont sensiblement plus basses qu'au siège du FIDA. Le Comité est également informé de l'effet global des fluctuations des taux de change sur les dépenses de personnel; celles-ci ont augmenté principalement du fait de l'indemnité de poste des cadres, des versements au titre des départs volontaires et des indemnités pour cessation de service du personnel des services généraux, qui accusaient un solde négatif l'année dernière.
6. En ce qui concerne le financement, le Comité est informé de la baisse relative de l'ensemble des contributions sous forme de fonds propres par rapport à 2010. Cette tendance était prévue, parce que la majorité des instruments de contribution afférents à la huitième reconstitution ont été déposés en 2009 et 2010. Les contributions déjà reçues au titre de la neuvième reconstitution s'élevaient à 5,65 millions d'USD à la fin de 2011.

7. Sous l'effet d'une hausse des taux d'intérêt moyens par rapport à 2010, le Fonds a enregistré une augmentation des intérêts perçus tant sur ses placements que sur son portefeuille de prêts. L'attention du Comité est attirée sur la présentation, au sein des états financiers, du bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, avec reconversion en droits de tirage spéciaux. Cette présentation offre une image simplifiée de la situation financière du Fonds, abstraction faite des effets des ajustements comptables.
8. Les résultats financiers d'exploitation, tels que l'indique l'état consolidé du résultat global, affichent un déficit général de 157 millions d'USD. Cette perte globale résulte d'un excédent de dépenses sur les recettes, pour un montant de 60,5 millions d'USD avant ajustement de juste valeur, ainsi que de pertes de change latentes, à hauteur de 64,5 millions d'USD, et de l'ajustement de la juste valeur (valeur actuelle nette) du portefeuille de prêts, soit 33,7 millions d'USD.
9. La direction informe en outre le Comité qu'une nouvelle rubrique figure dans le document relatif aux états financiers: la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Il est rappelé au Comité que cette initiative est couronnée de succès et que ses principales étapes font l'objet de rapports depuis avril 2010.
10. Les membres se déclarent satisfaits de la qualité de la présentation des états financiers et de la déclaration de la direction. Ils demandent des éclaircissements sur les points suivants: les tableaux présentant l'état des prêts; la question de savoir si le FIDA détenait des obligations d'État émises par les pays en développement et émergents; et l'évolution des placements détenus jusqu'à l'échéance par rapport à l'exercice précédent.
11. Les membres souhaitent voir, à l'avenir, une ventilation des dépenses de personnel de façon à faire apparaître l'incidence de la variation des taux de change, l'accroissement des effectifs et les ajustements de salaires. Ils demandent en outre des précisions sur: la corrélation entre le nombre d'agents et les dépenses de personnel; le nombre de consultants qui ont travaillé pour le Fonds en 2011; la présentation comptable, dans le compte de résultat, de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD); la composition du produit des prêts; et le déficit enregistré, qui a augmenté par rapport à l'exercice précédent.
12. La direction explique que les tableaux relatifs à l'état des prêts ne contiennent que le montant des prêts, à l'exclusion des dons. Le Comité est informé que le FIDA dispose d'un portefeuille d'obligations d'État de très bonne qualité, qui a rapporté des rendements pendant l'exercice. Sur la question du déficit, il est rappelé au Comité que le FIDA est une entité sans but lucratif et que son objectif est de soutenir des projets financés par des prêts et des dons acheminés via les pays. Au départ, le revenu des placements était destiné à couvrir les coûts d'exploitation, même si l'obtention de rendements inférieurs s'était traduite par la couverture incomplète des coûts. Le modèle économique est conçu de manière à assurer des disponibilités suffisantes pour satisfaire aux engagements et aux besoins de décaissement.
13. La direction explique que le produit des remboursements de prêts n'inclut que les intérêts, et que les remboursements en principal figurent dans l'état des flux de trésorerie. Le FIDA surveille et suit activement la situation des arriérés sur les remboursements de prêts. En ce qui concerne l'Initiative PPTE, la direction explique le processus d'allégement de la dette et son lien avec le traitement comptable présenté dans les états financiers. Il est rappelé au Comité que les dispositions de l'Accord portant création du FIDA sont destinées à sauvegarder la viabilité à long terme du Fonds par la fixation de certaines proportions entre les prêts et les dons. Or, ce processus a été modifié avec la création des dons au titre du CSD.

14. Compte tenu de l'importance financière du CSD, le Comité décide de poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine réunion et demande à la direction de se préparer pour ce débat. Le Comité examinera également les conséquences financières des dons et leurs perspectives de viabilité à moyen terme.
15. Le Comité demande à la direction de l'informer de toute question inhabituelle ou inattendue qui pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers de l'exercice. En réponse, la direction indique que le rendement du portefeuille de placements a été plus élevé que prévu, et que le nombre de pays en situation de non-comptabilisation a diminué.
16. Le Commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, est invité à présenter les conclusions de la vérification des états financiers de 2011. Il informe le Comité que la vérification s'est bien passée et qu'il émettra une opinion d'audit sans réserve. Aucun changement significatif n'a été apporté au processus ni à la méthode de vérification par rapport aux exercices précédents. Le Commissaire aux comptes décrit à grands traits ses propres responsabilités et celles de la direction du FIDA. Le Comité est informé du fait que le rôle du Commissaire consiste en partie à aider le Comité à assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et de conformité. De plus, comme les années précédentes, le Commissaire fournira une lettre de recommandations visant à améliorer le contrôle interne. Il précise la nature de ses travaux et souligne qu'il n'y a pas eu, cette année, de nouveau problème de contrôle interne; les deux points relatifs aux systèmes qui sont abordés dans le rapport sont un reliquat des années précédentes. En 2011, il n'a pas été demandé aux Commissaires aux comptes de vérifier le contrôle interne de l'information financière; c'est la raison pour laquelle ce jeu d'états financiers contient uniquement la déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne. L'opinion d'audit sur les états financiers de 2012 sera émise par de nouveaux Commissaires aux comptes.
17. Le Comité, qui n'a pas reçu le rapport du Commissaire aux comptes avant la réunion, pose au Commissaire aux comptes les questions suivantes: des audits de performance ont-ils été menés en sus des audits de conformité? Dans quels domaines sont apparus des problèmes de contrôle interne? Qu'entend-il par ajustement d'audit? Selon quel calendrier le rapport d'audit est-il soumis?
18. Le Commissaire aux comptes explique que son travail consiste avant tout à vérifier que les états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière. Pour ce qui est du contrôle interne, il est rappelé au Comité que les deux points soulevés sont en cours de règlement par la direction et que le mandat des Commissaires aux comptes ne prévoit pas la réalisation d'audits de performance.
19. Le Commissaire aux comptes annonce au Comité qu'il émettra une opinion d'audit signée d'ici au 2 avril 2012, à temps pour sa présentation à la session d'avril du Conseil d'administration.
20. Le Comité demande que, à l'avenir, les documents soient soumis plus tôt pour permettre une consultation plus approfondie. **Le Comité conclut que, sur la base des réponses fournies par la direction et de la présentation du Commissaire aux comptes, les états financiers seront présentés au Conseil d'administration et qu'il sera recommandé de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.**

Bureau de l'audit et de la surveillance

21. Le Président présente ce point de l'ordre du jour et invite le directeur du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) à formuler des commentaires.
22. Les membres du Comité sont informés que les deux rapports qui leur sont présentés résument les activités et les résultats d'AUO pour 2011. Bien que l'année écoulée ait été marquée par une forte rotation du personnel, AUO a néanmoins réussi à réaliser son plan de travail. Les audits ont porté sur des domaines à haut risque tels que les services des consultants, la sûreté du réseau informatique et les activités au titre

des programmes de pays, et le rythme de mise en œuvre des recommandations d'audit s'est considérablement accéléré. La création de deux nouveaux départements – le Département des opérations financières (FOD) et le Département des services institutionnels (CSD) –, les réformes en cours en matière de ressources humaines et de gestion financière ainsi que la publication de nouvelles directives pour la politique de placement ont permis de mettre en œuvre des recommandations hautement prioritaires dans les domaines des ressources humaines, de la supervision directe et des placements. En 2012, le programme de Changement et de réforme soutiendra la réalisation des principales recommandations hautement prioritaires qui sont en attente.

23. Dans la Section des enquêtes, AUO a dû faire face au plus gros volume de travail depuis que la fonction existe. Le personnel de la Section des enquêtes étant peu nombreux, plusieurs spécialistes ont été engagés pour renforcer les capacités d'enquête et résorber le retard. Compte tenu de cette contrainte, les affaires qui avaient des conséquences immédiates ont été traitées en priorité.
24. Le programme de renforcement des capacités d'audit interne s'est poursuivi, avec l'évaluation des fonctions d'audit interne du Ministère de l'agriculture au Mozambique et en Zambie, et le détachement de deux auditeurs à AUO pendant six mois. La poursuite de ce programme au-delà du mois de juin dépendra de la disponibilité de financements extrabudgétaires. À ce jour, aucune contribution supplémentaire n'a été affectée à cette activité.
25. Le Comité demande des informations supplémentaires sur les points suivants: les recommandations en attente relatives aux consultants, les points que la direction a traités et, pour ceux qu'elle n'a pas traités, les raisons de son inaction; la gestion des dons; et l'accroissement du nombre de dossiers à traiter.
26. Le Directeur d'AUO fait remarquer que les audits menés en 2011 ont abouti dans deux cas à l'opinion "à améliorer" ou "insuffisant", qui concernent la sécurité du réseau informatique et les marchés institutionnels. La direction a pris note des recommandations d'AUO et déjà mis en œuvre des mesures pour atténuer les principaux risques constatés.
27. L'audit sur la gestion des consultants a pris note des mesures adoptées à ce jour pour améliorer les processus administratifs et de gestion des contrats, mais constaté que les améliorations recommandées en matière d'efficacité restaient à appliquer, en particulier pour ce qui concerne l'automatisation de la saisie, du stockage, du traitement et de la gestion des données relatives aux consultants. Il s'agit là d'un point important compte tenu du recours intensif aux consultants pour les activités clés du FIDA. Les membres demandent par ailleurs des précisions sur la portée de l'audit d'AUO concernant le processus d'approbation des dons (qui ne comportait pas d'audit de dons spécifiques).
28. En ce qui concerne les enquêtes, le Directeur d'AUO précise que l'augmentation, en 2011, du nombre d'affaires en instance résulte du report sur 2011 de cas non résolus en 2010, par suite de la diminution des effectifs en 2010, associé à une hausse générale de nombre de cas signalés au cours des trois dernières années. La direction s'emploie à résoudre la question du manque de personnel.
29. En conclusion, le Président demande la rédaction d'un document sur les actions menées ou prévues par la direction au sujet de la gestion des consultants et, plus généralement, sur les coûts, les procédures et l'évaluation des services de conseil. Le Président suggère de ne pas produire de nouveaux rapports contenant les mêmes informations, et recommande d'inclure un tableau présentant les principales recommandations en attente de réalisation. Le Comité prend note des contraintes de ressources dans la Section des enquêtes ainsi que des mesures prises par AUO et par la direction pour y remédier.

30. Les membres du Comité et le Directeur d'AUO conviennent que l'examen de l'adéquation des mécanismes de contrôle interne ne nécessite pas la tenue d'une séance à huis clos.

Mise à jour verbale sur la mise en œuvre du principe du flux de trésorerie durable

31. La direction informe le Comité des progrès accomplis au regard de cette initiative depuis le dernier point de la situation présenté à la cent quatrième session du Conseil d'administration. D'ordre essentiellement organisationnel, ces mesures ont porté sur la création de l'Unité de planification financière et d'analyse des risques; le recrutement, en cours, d'un agent spécialiste de la modélisation des ressources; et la mise sur pied prévue de modèles robustes pour le Fonds. La direction annonce qu'un candidat ayant une vaste expérience dans ce domaine a été identifié et devrait être opérationnel d'ici à deux mois.
32. Les membres souhaitent savoir à quelle date des résultats seront visibles dans ce domaine et si le principe du flux de trésorerie durable remplacera le pouvoir d'engagement anticipé (PEA).
33. La direction précise que le principe du flux de trésorerie durable remplacera, à terme, le PEA mais que, dans un premier temps, les deux méthodes seront utilisées. Le Comité est informé du fait que la direction sera en mesure de présenter le modèle au troisième trimestre de 2012.
34. Le président confirme que le Comité souhaite voir le modèle d'ici au troisième trimestre de 2012. Il est pris note de cette mise à jour verbale.

Rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA

35. La direction présente le rapport annuel sur les activités de gestion des risques au FIDA, en rappelant que ce rapport a pour but de fournir aux organes directeurs un bilan annuel des activités de gestion des risques de l'organisation (GRO) au FIDA et de faire le point sur les risques auxquels le Fonds est exposé. Le Comité est informé des principales activités de GRO menées en 2011.
36. Le Comité est également informé du fait que l'actualisation du profil de risque de l'organisation est une autre activité importante en matière de gestion des risques, qui a été lancée en janvier 2012 pour tenir compte des changements intervenus dans l'environnement opérationnel du Fonds et des nouveaux objectifs et priorités convenus lors de la consultation sur la neuvième reconstitution des ressources.
37. La direction annonce que, pour mieux soutenir cette initiative, le processus d'actualisation du profil de risque de l'organisation sera intégré au processus de planification à moyen terme du FIDA et sera complété par des rapports internes réguliers sur la mise en œuvre des mesures d'atténuation.
38. Des membres demandent des précisions sur les points suivants: la question de savoir si les cas de fraude et de corruption survenant dans le cadre de projets financés par le FIDA sont visés par le processus de supervision; les retards mentionnés dans le document au sujet du recrutement; et les différences entre risques financiers et risques organisationnels.
39. En réponse à ces questions, la direction explique que les missions de supervision sont actuellement programmées 1,25 fois par an en moyenne; le minimum de deux missions de supervision par an évoqué dans les mesures d'atténuation dépendront des ressources disponibles; et le FIDA prévoit de mener des activités d'audit axé sur les risques et d'adopter d'autres mesures génératrices d'efficience. En conséquence, il ne serait pas nécessaire de mener des missions de supervision deux fois par an. Le Comité est informé de ce que la démotivation du personnel mentionnée dans le rapport est essentiellement attribuable à l'incertitude entourant l'audit actuel des postes, d'où la nécessité d'accélérer l'achèvement de cet audit et la publication des résultats. Des progrès significatifs ont été accomplis dans le recrutement de

personnel pour l'équipe de direction et les postes de niveau directorial. Tous les risques institutionnels identifiés se sont vu assigner un champion de la gestion des risques.

Rapports financiers normalisés présentés au Conseil d'administration

40. Le Comité est informé de ce que, comme il a été décidé à la cent vingt et unième réunion, en novembre 2011, les rapports ne sont plus présentés individuellement, mais les membres sont invités à formuler des commentaires. La direction est cependant invitée à présenter rapidement le portefeuille de placements du FIDA pour 2011 et à informer verbalement le Comité de certains aspects concernant l'année 2012.
41. La direction annonce au Comité que le portefeuille de placements a diminué conformément aux prévisions. En termes nets, la baisse consiste principalement en sorties au titre des prêts et des dons. Le rendement pour l'exercice, à 3,82%, est plus élevé que prévu, ce qui s'explique principalement par une politique de placement prudente, le portefeuille contenant pour l'essentiel des obligations d'État notées AAA. La direction souligne que les objectifs premiers de la politique de placement sont de sécuriser les actifs et de maintenir suffisamment de liquidités. Ce sont les premiers critères à remplir avant d'envisager le niveau des rendements sur les placements. La direction prévoit que, en 2012, le rendement des placements sera inférieur à celui de 2011.
42. Les membres demandent à être informés des progrès accomplis en matière de diversification et à obtenir davantage d'informations sur les gains et les pertes latents. Des explications sont demandées au sujet de l'approche adoptée vis-à-vis de la duration du portefeuille de placements, et de la base adoptée pour déterminer les commissions versées aux gestionnaires des placements. Une question est posée quant à la différence entre, d'une part, le montant total des annonces de contribution au titre de la huitième reconstitution, tel qu'il figure dans le document soumis à la session de décembre du Conseil d'administration et, d'autre part, le montant indiqué à la présente réunion du Comité d'audit.
43. La direction précise que le nouveau portefeuille diversifié n'est pas encore en place et que son incidence est donc encore inconnue. Le Comité est informé de la vente d'obligations portugaises, qui a donné lieu à une perte moins lourde que prévu. Il est précisé en outre que la sélection des gestionnaires de placements repose sur des évaluations techniques et commerciales, et que le processus est transparent et concurrentiel; les marchés font en outre périodiquement l'objet de nouveaux appels d'offres.
44. Quant à la différence entre les montants indiqués pour le total des contributions annoncées à la huitième reconstitution, la direction fait savoir qu'elle communiquera aux membres sa réponse par correspondance.
45. Le Comité est informé de ce que les annonces de contributions pour la neuvième reconstitution s'élèvent, au 22 mars 2012, à 1 035 millions d'USD.

Mise à jour verbale sur l'état d'avancement du projet de remplacement du Système prêts et dons

46. La direction présente une mise à jour des progrès accomplis sur ce projet depuis la cent vingt et unième réunion du Comité d'audit, en novembre 2011.
47. Le Comité est informé de l'avancement du processus de passation des marchés, avec l'annulation de l'appel d'offres et le recours subséquent à la procédure d'entente directe avec Oracle Italia. Les contrats de licence et de conseil avec Oracle Italia ont été signés le 29 décembre 2011. Le Comité est informé des principaux éléments contractuels de la proposition de mars 2011 par comparaison avec la proposition de décembre 2011. La direction fait état des dernières projections de coûts concernant le montant approuvé des dépenses d'investissement, soit

15,7 millions d'USD, et annonce au Comité que la nouvelle approche de l'exécution de ce projet devrait conduire à des économies d'environ 10%. Les coûts récurrents sont estimés à 1,1 million d'USD par an, contre 1,7 million d'USD selon les prévisions initiales.

48. Le projet est décrit dans ses grandes lignes pour le Comité. La réalisation s'effectuera en deux phases; le calendrier d'exécution indique que la première phase débutera effectivement en mars 2012 et que l'achèvement et la mise en service effective sont prévus pour avril 2013. La deuxième phase devrait commencer avant l'achèvement de la première.
49. Des membres demandent des précisions sur les modifications apportées au contrat par rapport au contrat précédent; ils souhaitent savoir si le calendrier et les coûts ont changé dans le nouveau contrat; si la modification du périmètre a une incidence sur les coûts; et s'il existe des risques de dépassement des coûts ou de retard dans le calendrier.
50. En réponse, la direction indique que la mise en œuvre sera plus rapide qu'initialement envisagée; par conséquent, malgré le léger retard enregistré pendant la phase d'établissement du contrat, le calendrier demeure tel que prévu au départ. Quant aux coûts, la direction répète que le projet devrait coûter 10% de moins, même avec le phasage actuellement appliqué. La direction admet que le risque de dépassement de coûts ne peut pas être totalement exclu. Il est assuré au Comité qu'il ne subsiste aucun risque contractuel, parce que le FIDA est juridiquement protégé par l'accord-cadre en vigueur.

Questions diverses

51. En réponse à la question posée par un membre au début de la réunion, le Comité examine la question des places de stationnement à la rubrique Questions diverses.
52. La direction précise que les places de stationnement sont payantes et que le FIDA utilise ces recettes pour financer un service de navette entre le siège et la station de métro, ainsi que pour soutenir l'initiative d'écologisation du FIDA.
53. Le Comité exprime son appréciation pour les services fournis au personnel. Prenant note de la pratique actuelle, le Comité demande que l'offre de places de stationnement aux membres du Conseil d'administration soit envisagée sur une base similaire afin de répondre aux besoins du Conseil.
54. À ce point de l'ordre du jour figure également l'examen du document soumis au Conseil d'administration au sujet des modalités d'hébergement du Mécanisme mondial (EB 2012/105/R.44). **Après avoir brièvement pris note des conséquences financières potentielles figurant dans le document, le Comité convient d'en référer au Conseil d'administration pour examiner les aspects financiers de cette question.** Ce point sera ensuite ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité, en juin. **À cette fin, le Comité recommande en outre que le Conseil d'administration reporte son examen de cette question à une date ultérieure aux délibérations du Comité.**
55. Le Comité clôt la réunion et fait ses adieux au représentant de l'Autriche, qui ne participera plus en tant que membre, et le remercie pour ses nombreuses années de service.